

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1968

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MME EZZAIM MAFTAHA

Date de naissance : 08-08-1959

Adresse : 300 Bd de Bordeaux - CASA

Tél. : 0599225462

Total des frais engagés : 200,00 + 160,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتور الحسن السبيوي  
Docteur Hassane SBIOUI  
88 Bd Med El Meknassi Bourgogne Casab  
شارع محمد السادس بورگون بیوضان نبا  
Tél : 05 22 26 01 80

Date de consultation : 04 OCT 2023

Nom et prénom du malade : 22 01 M. Maftaha Age : 72 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Demahra

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le 11/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/05/2023	C	1	250	Dr. Hassane SBIG 88 Bd Med El Meknassi Bour Tél: 0522269000

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formeuseur	Date	Montant de la Facture
ABBAD EL AÏD Pharmacie RIA 2, Bd La Concorde - Ain Diab Tél : 0522 36 92 98 - Casablanca	04/10/23	460,50 DH

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

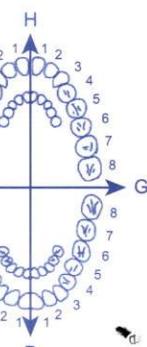
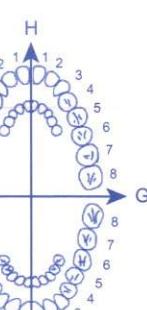
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$  \begin{array}{r}  \begin{array}{r} H \\ 25533412 \\ 00000000 \\ 35533411 \end{array}  \begin{array}{r} 21433562 \\ 00000000 \\ 11433553 \end{array}  \end{array}  \begin{array}{c} G \\ \hline D \\ B \end{array}  $ <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Hassane SBIOUI**

Ancien Médecin Major de la marine royale

Ancien Médecin au 1<sup>er</sup> Bataillon Médical Militaire

Chirurgie dermatologique

Echographiste

(Échotomographie doppler couleur abdominale et gynéco-obstétricale)

Traitemet de la douleur

Traitemet des névroses psychiatriques

Traitemet du diabète et de la thyroïde

1222817 Hafaha

**الدكتور الحسن السبيوي**

سابقاً طبيب ماجور بالبحرية الملكية

سابقاً طبيب بالفيلق الأول للقوات المسلحة الملكية

جراحة الجلد

الفحص بالصدى العام

الفحص بالصدى و الدوبليير الملون

دراسات عليا في علاج كل أنواع الالم

علاج الأمراض النفسانية

علاج السكري و الغدة الدرقية

الدار البيضاء في

116.40 Casablanca le ..... 04/08/2011

Floracan 5 mg

1 - 1 - 1

creider pd

1 - 0 - 1

55.00 Biowylane

1 - 1 - 1

43.50 My wester solute

0 - 0 - 1 x 3 ml

89.60 Difeson 11

2 - 0 - 2

156.00 cedar 200 ml

149.40

$\Sigma = 460,50 DH$

ABBAD EL AÏD ALLOUSSI Kacem  
2, Bd La Conique Ain Diab  
Pharmacie RIAD SALAM  
Tel : 0522 36 91 80 - Casablanca

**الدكتور الحسن السبيوي**  
**Docteur Hassane SBIOUI**  
88, Bd Med El Meknassi Bourgogne Casablanca  
شارع محمد المكناسي بوركون البيضاء  
الهاتف : 05 22 26 91 80

PPV 116DH40  
LOT 330072  
EXP 06/2025

**FLOXAM®**  
Flucloxacilline

**500 mg**

24 gélules  
Voie orale

**FLOXAM**

24 gélules 500 mg



6 118000 031420

**BiOMYLASE®**

**30**

ALPHA  
10 safran

BIOMYLASE® 3000 U/cm<sup>2</sup>

24 comprimés enrobés



6 118001 200900

**MYCOSTER® 1%**

Ciclopiroxolamine

Solution  
Pour application  
cutanée

**30 ml**  
FLACON



MYCOSTER 1%  
solution 30 ml

6 118000 01112

**O' ISOPHARM I®**

OTOSAN

GOUTTE AURI  
Goutte Auri

**89.60 dhs.**

Natural ear drops

**OTOSAN®**

NATURAL PRODUCTS FOR A BETTER LIFE



UT.AV. :

LOT N° :

PPV (DH) :

LOT : 220837  
PER : 11-2024  
PPV : 140.00DH

**OEDES®**  
oméprazole

**20 mg**  
Voie orale



Microgranules gastrorésistants en gélules

**56 x**